

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 719

présenté par

Mme Trastour-Isnart, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Sermier, M. Vialay, Mme Audibert,
Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, Mme Meunier et M. Bourgeaux

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 75, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité des dispositifs prévus par l'article 12 de la présente loi .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Parlement doit pouvoir constater l'opportunité de la mesure défendue par ce présent article.